



Sommaire

01 Éditorial

02 Actualités

- Colloque Apogei « Autisme, un air nouveau »
- Un arrêté du 15 février a fixé les conditions d'attribution de droits sans limitation de durée
- Droits des personnes en situation de handicap
- Séminaire Unapei du 29 mars à Paris. Les aidants familiaux, aujourd'hui et demain
- Droit de vote sans limitation
- Nouveau formulaire CAF et atteinte aux droits des allocataires

03 Les métiers d'Apogei

- Marylène RABOISSON, AMP au nouveau FAM de Rosebrie

04 Le dossier

- Séminaire de réflexion : vers une logique inclusive et de parcours

06 Vie des établissements

- Mettre en valeur et développer le lien entre les familles et les professionnels : une pratique au FAM de la pointe du Lac
- Esat Lozaitis - Seguin, une réalisation attendue par Apogei 94

08 Loisirs, fêtes et sports

- « HEROS ! » par les élèves de l'IME la nichée
- Les nuances de l'élégance

Édito

La politique handicap de la France contestée

Le Forum Européen des Personnes Handicapées et Inclusion Europe, soutenus par un collectif de 5 associations françaises (dont Unapei, APF, Unafam...), ont déposé une réclamation contre l'Etat français devant le Conseil de l'Europe.

A l'heure où le gouvernement tient un discours très fort sur l'accès des personnes handicapées à tous les droits dans un cadre inclusif, force est de constater que les mesures aujourd'hui connues ne répondent toujours pas à la situation.

- Le dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous » dont l'objectif est d'apporter un accompagnement à chaque personne handicapée ne se met pas véritablement en place faute de moyens suffisants. A ce titre la réponse récente apportée à notre département par l'ARS Ile de France dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (*AMI) est loin du compte et illustre l'insuffisance de moyens.

- Les départs vers la Belgique de personnes handicapées qui ne trouvent pas de place dans nos établissements en France illustrent aussi malheureusement cette situation de pénurie. L'Etat en a fait une priorité en 2016, mais les dotations annuelles mises en place n'ont pas corrigé cette situation de pis-aller. D'après nos informations les départs vers la Belgique ont encore progressés.

- Autre exemple : Si la stratégie de transformation de l'école ordinaire pour la rendre inclusive est acceptée par les grandes associations, les moyens ne sont toujours pas au rendez-vous. Que penser par exemple du fait que notre département n'a pas pu créer, à ce jour, une seule unité d'enseignement externalisée au sein d'une école avec un accompagnement conjuguant le scolaire et l'apport de compétences médico-sociales ?

De grandes déclarations, un appel à une société inclusive et un accès à tous les droits, que nul ne peut bien sûr contester, ne sont malheureusement pas constitutives d'une politique efficace, globale et coordonnée, pour donner à chaque personne handicapée l'accès aux accompagnements et aux services que la société leur doit.

La situation de départ est celle d'une profonde pénurie de l'offre d'accompagnement des personnes handicapées, situation nullement résolue par les pouvoirs publics à ce jour.

C'est cette situation qu'il faut d'urgence corriger par respect des personnes handicapées et de leur familles actuellement toujours sans véritable solution.

Jean-Pierre BOBILLOT
Président

(*) Appel à Manifestation d'Intérêt – procédure nationale lancée en juillet 2018 auprès des associations ou autres institutions pour faire remonter des projets de création de places ou de solutions d'accompagnement (les enveloppes de compétence ARS étant gérées au niveau régional)

Nouveaux arrivés

ESAT de Rosebrie

Marine BUISSON, chef de production

MAS des Oliviers

Elodie LECLERCQ, chef de service paramédical



agenda

1^{er} semestre 2019

24 et 25 mai

Assemblée Générale et Congrès Unapei à Lyon

24 au 26 mai

Fête des mères de l'Action Familiale chez Vacherot Lecoufle à Boissy St Léger.
Petits cadeaux réalisés par les «cours de broderie Clotilde » et l'Accueil de Jour de Rosebrie.

29 mai à 20h00

Représentation de la troupe des drôles de compères « un peu trop » au théâtre de St Maur

7 juin

Forum de la MDPH

8 juin

La fête des foyers de Rosebrie à Mandres les Roses

29 juin

Assemblée Générale Apogei 94 (IME la Nichée)

30 juin

Fête de familles - Centre aéré de Boissy St Léger

24 septembre

AG Unapei - Ile de France

15 novembre

AG Nous Aussi

ACTUALITÉS

- Colloque Apogei « autisme, un air nouveau ».

Le 6 avril, en présentant les réalisations des personnes avec TSA accompagnées dans les différents établissements d'Apogei 94, ce colloque a permis de mettre en valeur l'engagement des familles et les compétences des professionnels.

Elle a aussi montré la qualité des accompagnements mis en œuvre et la richesse des résultats obtenus pour les enfants, les adolescents et les adultes que nous accueillons.

Une belle réussite pour cette réunion qui a rassemblé près de 300 participants à la Maison des Syndicats de Créteil.

- **Un arrêté du 15 février a fixé les conditions d'attribution de droits sans limitation de durée** (AAH, carte invalidité ...), notamment une invalidité reconnue supérieure à 80%. La décision de la MDPH devra par ailleurs être fondée sur une absence de possibilité d'évolution.

- Droits des personnes en situation de handicap.

La France sévèrement rappelée à l'ordre par un rapport de l'ONU.

Délais de traitement à rallonge, enfants sans accès à l'éducation, personnes placées en Belgique.

Mais au-delà de ces constats la rapporteuse porte un regard très critique sur le modèle d'accompagnement français et aux établissements médico-sociaux. Elle prône un modèle inclusif « comme les autres et avec les autres »...

- Séminaire Unapei du 29 mars à Paris. Les aidants familiaux, aujourd'hui et demain.

Il a été rappelé que les aidants sont indispensables et doivent être reconnus. Leur place au côté des professionnels doit aussi être affirmée.

Ils ne doivent pas faire les frais de la transition inclusive. Les aidants font aussi valoir des droits au niveau du travail, des ressources, de l'accompagnement. Cela suppose l'aide de services publics à développer dans ce sens.

- Droit de vote sans limitation.

Toutes les personnes handicapées ont maintenant accès au droit de vote sans aucune restriction.

Une nouvelle loi s'applique depuis le 25 mars 2019 et précise qu'on ne peut plus enlever le droit de vote aux personnes sous tutelle.

Les prochaines élections concernées par cette Loi sont les élections européennes du 26 mai 2019.

- **Nouveau formulaire CAF et atteinte aux droits des allocataires :** L'Unapei a été destinataire de plus d'une centaine de saisines de familles, dont l'enfant est rattaché au foyer fiscal, à propos d'un nouveau formulaire de déclaration de ressources de la CAF.

Ce nouveau formulaire CAF a suscité de fortes et légitimes inquiétudes et a impacté les prestations d'un grand nombre d'allocataires rattachés au foyer fiscal de leurs parents.

Voir plus de précisions sur notre site - rubrique « actualités »

Marylène RABOISSON, AMP au nouveau FAM de Rosebrie



Marylène RABOISSON

Quel est votre parcours professionnel ?

« En 1988, titulaire d'un BEP sanitaire et social, j'ai commencé au foyer Paul Nottelle de l'Adapei 94. Il s'agissait d'un établissement avec un jardin, au centre de Brie Comte Robert (77), créé par des familles, en particulier Paul Nottelle, oncle et parrain d'une personne handicapée mentale, qui avait offert une belle somme d'argent pour le faire naître. Les résidents travaillaient au CAT de Rosebrie, se déplaçaient seuls dans la ville et étaient connus et appréciés des commerçants et de la population, ce qui était très important pour leur autonomie. En 1992, j'obtenais le diplôme d'Aide Médico-Psychologique (AMP).

En 2012 à la fermeture de l'établissement, j'ai suivi les résidents au foyer de Rosebrie à Mandres les Roses. Nous avons des relations privilégiées et profondes avec eux. Le groupe s'est adapté, accueillant les travailleurs vieillissants de l'ESAT pour les avoir au moment de la retraite. Il y avait un bel esprit d'équipe, ce qui favorisait la bienveillance envers les handicapés.

Comment s'est passée l'intégration des résidents dans le nouveau FAM ?

L'esprit d'équipe et le travail important fournis par chacun a favorisé celle-ci fin 2018. Nous étions

inquiets, le déménagement, les nouveaux locaux...

Les résidents sont maintenant ravis ; chambres spacieuses et très claires, bien équipées et adaptées aux fauteuils roulants, une salle d'eau privative très bien conçue avec douche à l'italienne, lavabo et toilettes, tel est leur quotidien.

Le mobilier collectif est neuf et a été choisi avec les occupants. Les personnes ont changé leur mobilier personnel en préférant des lits plus larges pour dormir à l'aise. Des chambres communicantes sont réservées aux personnes vivant en couple.

Tout n'est pas encore parfait. Cela ira mieux lorsque le bâtiment central reliera les deux ailes. Les déplacements seront plus faciles.

Qu'en est-il au niveau des personnels ?

Après quelques difficultés, nous nous sommes adaptés. L'ambiance est bonne entre toutes les catégories de personnels.

Tout le monde travaille sur un pied d'égalité, indépendamment des relations hiérarchiques et des grands écarts d'âge. Le cahier de liaison permet de bien travailler. La cheffe de service éducatif, Isabelle Cooper, présente depuis vingt ans, a gravi tous les échelons et connaît son métier. Elle booste les équipes et ce n'est que du bonheur.

Et la retraite ?

J'ai bientôt 65 ans et je suis encore là. Mon travail m'a aidé à traverser de grosses difficultés dans ma situation personnelle. Avec les résidents et l'aide des collègues, on prend du recul par rapport à sa vie personnelle. Un entretien avec la psychologue de l'établissement sur les pratiques dans le travail, m'a permis de m'ouvrir plus et de relativiser. Tout le monde travaille sur un pied d'égalité, ce qui me valorise du point de vue professionnel.

Je compte prendre ma retraite en octobre 2020 mais... il est certain que je regretterai mon travail, mes résidents et mes collègues. Je n'habite qu'à deux kilomètres de Rosebrie et je pourrai revenir de temps en temps. Mais on n'y est pas encore ...

Propos recueillis par Patrick GALBOURDIN,

Administrateur

Séminaire de réflexion : vers une logique inclusive et de parcours

« Quels impacts sur l'accompagnement des personnes
et les organisations médico-sociales ? »

Le 15 mars l'ensemble des directeurs et des chefs de service d'Apogei 94 se sont réunis pour une journée très dense dans son contenu et de par la qualité des réflexions autour de ces questions essentielles. C'est une journée qui fera date dans l'évolution d'Apogei 94.

Nous en rendons compte dans ce dossier de trait d'union et cela constitue une introduction pour toutes les réflexions à venir qui en découleront.

Le nouveau dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous » qui se met en place depuis quelques mois induit un changement profond qui s'impose à nous. Apogei 94, à l'instar de l'Unapei, qualifie cette évolution de transition inclusive, pour souligner son caractère radical et inéluctable mais avec la volonté de prendre le temps nécessaire pour accompagner ce changement. Pour autant il convient bien sûr de garder un esprit critique et d'analyse dans les réflexions à venir.

De quoi s'agit-il pour l'essentiel ?

Il s'agit d'un changement de paradigme en matière d'accompagnement par le passage, ou le rééquilibrage, entre une logique de l'offre, essentiellement portée par la création de places à une logique de la demande de la personne en situation de handicap, via la réponse accompagnée.

Cette révolution est logique dans la mesure où elle s'inscrit dans une évolution en cours de la société, une modification des attentes et des besoins des personnes en situation de handicap.

« Les personnes en situation de handicap doivent bénéficier des mêmes droits que chaque citoyen et la société doit leur en permettre l'accès »

Certains de ces droits ont été réaffirmés récemment par Mme CLUZEL, Secrétaire d'Etat aux personnes en situation de handicap : droit de vote, droit au mariage, droit à l'emploi...

Sur un autre plan l'émergence de la notion de parcours de soin, puis de parcours de vie qui s'entend dans les différentes composantes de la vie : personnelle, relationnelle, professionnelle, sociale, familiale, citoyenne, etc... Cette notion de parcours implique de penser notre action au-delà de nos agréments, de nos catégories d'établissements, sur la base des besoins de la personne.

JEAN-RENÉ LOUBAT : ANIMATEUR DE NOTRE SÉMINAIRE



JR LOUBAT

Jean-René LOUBAT, psychosociologue, docteur en sciences humaines, est consultant et formateur libéral auprès des institutions sanitaires, sociales et médico-sociales.

Il est Président d'honneur du *think tank* Parcours & Innovations.

Il a été enseignant aux Facultés Catholiques de Lyon, conseiller pédagogique à

l'INFIP, chargé de cours en Sciences de l'Éducation (Lyon II), conseiller technique au CREA Rhône-Alpes, formateur à l'Institut de Formation des Cadres de Santé de l'Hôpital du Vinatier de Lyon, conférencier en Sciences Sociales à l'École de Management de Lyon, ainsi que dans diverses écoles de travail social.

Il a produit de nombreux ouvrages personnels, comme *Élaborer son projet d'établissement*, *Penser le management*, etc. et contribué à divers ouvrages collectifs.





Lina BAH

Les enjeux pour Apogei 94

Ils sont d'ordre organisationnels, de culture professionnelle, managériaux, financiers, de communication, de partenariat avec les autorités de contrôle et de tarification.

Mettre en œuvre la RAPT nécessite d'imaginer des organisations, des fonctionnements pour nos établissements et services différents de ceux qui ont cours aujourd'hui ou pour le moins de les compléter, d'étendre notre panel de réponses.

- Pouvoir et savoir s'adapter en continu sur la base des prestations demandées qui sont elles aussi susceptibles d'évoluer.
- Mettre en place des réponses adaptées, personnalisées, limitées aux stricts besoins de la

personne dans le respect du principe de subsidiarité et de l'autodétermination.

- Faire évoluer notre offre de service. Nous avons la possibilité de transformer des places d'établissement par des places (ou file active) en service ou dans le cadre d'une plateforme.

Comment se préparer à cette évolution

Les questions de la transformation de l'offre doivent désormais être intégrées à l'ensemble de nos réflexions, et cela quels que soient les enjeux concernés.

Cette journée de réflexion est l'acte 2, après la réponse à l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt), de la réflexion Apogei 94 sur l'évolution de l'offre dans notre association.

Elle doit s'inscrire dans un processus maîtrisé, partagé et conçu avec tous les collaborateurs d'Apogei 94.

Elle doit se concrétiser dans la culture associative d'Apogei 94 au service d'une société la plus inclusive possible, et surtout dans le respect des choix des personnes accompagnées. Nous ne recherchons pas une position dogmatique pro ou contre l'institutionnalisation, mais souhaitons offrir une offre de service permettant aux usagers que nous accompagnons d'avoir le choix et la possibilité d'expérimenter.

Pour accompagner cette transformation, le Conseil d'Administration a validé la mise en place d'une commission associative sur la transition inclusive.

Xavier RICHARD,
Directeur Général Adjoint

Une Commission de la Transition Inclusive

Elle devra réfléchir la politique d'inclusion développée par les Pouvoirs Publics, que nous préférons nommer « transition inclusive ».

En effet, si l'objectif nous paraît incontestable, nous devons tenir compte du temps nécessaire à la transformation de la société et à la mise en place de services d'accompagnement, sans oublier que des besoins d'accueil en établissement demeureront pour un nombre important de personnes handicapées.

Les questions qui se posent concernent bien sûr tout le monde ; les familles, les professionnels et les personnes en situation de handicap.

La composition de la commission est la suivante :

- 5 administrateurs et 1 ou 2 auto-représentants des personnes en situation de handicap.
- 10 professionnels (directeurs ou chefs de service) représentant les 5 différentes catégories d'établissements (*)

La Commission commencera ses travaux au mois de mai (date proposée le 13 mai) sur un rythme d'environ une réunion par trimestre pour définir les évolutions souhaitables à court ou moyen terme.

Ses conclusions seront transmises régulièrement au Conseil d'Administration pour servir de base à la définition des orientations associatives.

Suite aux travaux de cette commission et aux orientations du Conseil, la Direction Générale mettra en place des groupes de travail thématiques pour rendre la démarche opérationnelle.

(*) Enfance, travail, hébergement adultes, établissements médicalisés, services.

Mettre en valeur et développer le lien entre les familles et les professionnels ; une pratique au **FAM de la pointe du Lac**

La famille est un partenaire privilégié dans le travail d'accompagnement des résidents. Selon les recommandations des bonnes pratiques... : « ...les familles...des usagers ont été bien souvent en situation de les accompagner et de répondre à leurs besoins avant l'intervention professionnelle, ils sont détenteurs d'une analyse sur sa situation qui est extrêmement précieuse».

Les échanges entre l'institution (FAM Pointe du Lac) et les familles ont lieu lors de différentes réunions (projets personnalisés, groupe de travail, CVS...) ou par des échanges téléphoniques/mail/courriers ou encore à l'occasion de rencontres programmées ou non.

Nous avons là deux espaces différents (l'environnement familial et l'environnement institutionnel) qui peuvent s'enrichir mutuellement dans le but d'améliorer la qualité d'accompagnement de la personne.

Ce travail avec les familles se matérialise d'abord par un partage d'informations sur la personne et par la co-construction de son projet personnalisé.

Il est important de développer et d'améliorer ce travail de collaboration entre l'institution et les familles. Voici quelques pistes à développer :

- Parallèlement à la relation directe et au dialogue établi avec la personne accompagnée, le référent légal est certainement l'interlocuteur privilégié, mais il ne faut

pas oublier la place des autres membres de la famille et des proches.

- La mise en place de supports, de questionnaires est utile pour optimiser le recueil d'informations auprès des familles.
- Des formations à l'aidance, réalisées par un professionnel et un « aidant, offrent un regard croisé pour échanger sur l'autisme et sur les expériences d'accompagnement.
- Les familles peuvent ne pas comprendre les outils et le langage éducatif utilisé par les équipes. Les liens affectifs que la famille a tissés avec son enfant peuvent aussi se voir modifiés avec l'arrivée en institution... Cela nécessite aussi un échange organisé.

M Yvan MAURICE

Chef du service internat

DES ÉCHANGES BÉNÉFIQUES POUR AMINA

Une famille A nous sollicite car elle est de plus en plus en difficulté pour raccompagner leur fille « Amina » sur le foyer le dimanche soir (après un weekend en famille) : refus de sortir de la voiture, cris, résistance physique...

Nous leur avons proposé de mettre en place, à la maison, le même support de structuration du temps et de l'espace (système TEACCH) qui est utilisé sur le foyer. En effet, ce système permet de faciliter les transitions pour Amina.

La famille semblait d'accord sur le principe. Nous leur avons demandé de nous proposer une date pour que l'on puisse intervenir mais ils ne nous ont jamais répondu.

En continuant à échanger avec la famille, nous leur avons proposé d'autres stratégies pour faciliter les retours sur le foyer. L'équipe éducative a constaté qu'Amina est sensible au groupe. Tous les lundis matins les membres de la famille partent à l'école ou au travail. L'hypothèse est que raccompagner Amina le lundi matin au lieu du dimanche sera beaucoup plus facile car elle suivra l'ensemble de la famille qui part à ses activités respectives.

Jusqu'à présent cette solution fonctionne bien.

LES INFORMATIONS SUR LA PERSONNE SONT UTILES POUR ENRICHIR SON ACCOMPAGNEMENT

L'établissement recueille des informations sur la personne auprès de sa famille (notamment lors de l'admission):

- Sur ses habitudes de vie : ses centres d'intérêts, ses goûts alimentaires, son rythme de vie...
- Sur la gestion des troubles du comportement : il est important de connaître les stratégies mises en place par la famille.
- Sur son histoire : recueil d'informations sur le parcours de vie de l'enfant et les rapports qu'il a eu avec les différents membres de sa famille.
- Sur le système de communication utilisé à la maison: beaucoup de familles ont créées un système de communication avec leur enfant autiste qui leur est propre.

Toutes ces informations vont permettre aux équipes de mieux comprendre et connaître la personne accueillie.



UNE RÉALISATION ATTENDUE PAR APOGEI 94

Le regroupement de l'ESAT
les Lozaites et de l'ESAT Seguin

Ce projet de regroupement des deux ESAT est évoqué depuis plusieurs années. A cela plusieurs raisons :

- La vétusté et la mauvaise adaptation des locaux actuels qui entrave le développement des activités.
- La situation précaire de l'ESAT Les Lozaites, locataire de locaux à Villejuif.

Plusieurs projets ont fait l'objet de réflexions, mais c'est un projet de reconstruction qui a finalement été retenu.

Le bailleur actuel de l'ESAT les Lozaites « BATIGERE en Ile de FRANCE » a présenté un projet de construction de bâtiments répondant aux besoins du futur ESAT regroupé dans le cadre d'une reconstruction et d'une rénovation complète du quartier des Lozaites. La municipalité de VILLEJUIF a donné une suite favorable au projet architectural.

L'immeuble sera implanté sur la zone Lozaites – nord de Villejuif et le cahier des charges répond aux besoins exprimés en termes de surfaces et de dimensionnement des espaces.

Le nouveau bâtiment sera intégré dans un projet d'urbanisme mixte, avec des locaux à usage de résidence, afin de respecter une diversité de logements sociaux, de logement à but d'investissement, et des locaux dédiés à l'activité de l'ESAT.

Le bâtiment de l'ESAT sera pris en location par Apogei 94 dans le cadre d'un bail de longue durée et à cette occasion va mettre en place une section « autisme » par transformation de 10 places (projet validé par l'ARS dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt).

Apogei 94 va donc s'engager dans ce projet, avec l'objectif d'une mise en œuvre rapide et les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année.

Les travailleurs en situation de handicap et les salariés seront bien sûr associés étroitement au suivi des travaux.

Pierre DENEUVY



Apogei 94 ASSOCIATION PARENTALE D'ORGANISATION ET DE GESTION D'ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES DU VAL DE MARNE

BIENVENUE À

L'ESAT de Villejuif

— L'ESAT de votre avenir —

Situé au coeur du quartier des Lozaites à Villejuif, le futur ESAT accueillera 133 travailleurs en situation de handicap. Cet établissement innovant est le premier ESAT dans le Val-de-Marne qui accompagne une section de personnes relevant de Troubles du Spectre Autistique (TSA).

LES EFFECTIFS ET LES ACTIVITÉS

ESAT Les LOZAITES, 12 rue Auguste Renoir – 94800 Villejuif
62 travailleurs - 16 salariés

ESAT SEGUIN 127 rue Gabriel Péri – 94270 le Kremlin Bicêtre
76 travailleurs - 16 salariés

Activités après regroupement

- Travail à façon / Sous-traitante industrielle / Conditionnement
- Mailing
- Création de luminaires
- Création d'articles de couture
- Création et entretien des Espaces Verts
- Entretien des Locaux / Service de restauration

LES NUANCES DE L'ELEGANCE

Les meilleurs créateurs ont dévoilé leur vision de la femme moderne à l'IME la Nichée.

Samedi 6 avril 2019, jour de fête à l'IME la Nichée de Créteil, où les enfants et adolescents accueillent les visiteurs pour leur spectacle annuel. De belles présentations par les petits de l'IMP mais surtout une belle surprise que nous faisons Anne-Laure, Emmeline, Dona, Alicia et Maréva, qui nous présentent leur création aussi bien que des professionnelles des défilés de mode. Lors de plusieurs passages sur le podium, elles nous permettent d'admirer leur travail de couture de cette année.

Muriel Dulac, éducatrice technique spécialisée en blanchisserie couture, nous précise « les vêtements présentés par les jeunes filles sont leur création dans l'atelier d'apprentissage couture. Emballées par l'idée de créer et de présenter en public leur travail, elles mettent en valeur leurs qualités professionnelles. Pour concrétiser le travail, une note sera donnée en fin d'année et chacune partira avec le travail effectué dans l'atelier. »

Anne-Laure : « Je voulais inviter tout le monde pour le final du défilé. C'était mon idée et cela s'est réalisé. Je suis fière de moi. »

Alicia : « J'aime beaucoup l'activité couture. J'ai aimé le défilé devant tout le monde. Je n'ai pas eu peur. J'aime beaucoup la jupe mais les fleurs sont difficile à coudre. »

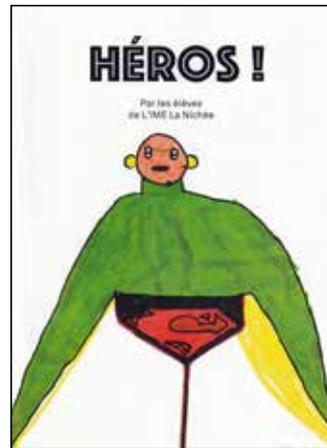
Un bel exemple de coordination entre les apprentissages enseignés à l'IME et la vie professionnelle de ces jeunes par la suite en ESAT. Un grand bravo à tous, professionnels et personnes accueillies pour cette belle initiative.

Patrick GALBOURDIN,
Administrateur référent



« HEROS ! »

Par les élèves de l'IME la nichée



Permettre aux jeunes de s'exprimer, leur donner l'envie d'écrire, de découvrir le monde de la bande dessinée, puis, à partir d'un ouvrage existant, d'écrire leur propre BD. Tel est le projet qui vient de voir le jour dans la classe de Roxane.

Héta, Medhy, Mattéo, Ali, Maxence, Elton, Marine, Samuel, Aurélien, Anne-Laure, dix héros, les dix élèves de la classe de Roxane, viennent de participer à ce magnifique projet de création d'une BD.

Dix séances de deux heures chacune étaient menées par l'équipe pédagogique, Roxane Hadjal, professeure des écoles spécialisée, et Mikaël Magnat, enseignant non titulaire, en poste à l'IME la Nichée, Romain Tazsek, illustrateur professionnel du Clea (Contrat Local d'Education Artistique) et de la médiathèque Nelson Mandela de Créteil, et Nadine Coteaux, orthophoniste de l'établissement. Les objectifs étaient de permettre aux jeunes de s'exprimer par le biais de l'illustration, de leur donner l'envie d'écrire, de découvrir le monde de la BD avec son vocabulaire spécifique (bulles, planches, onomatopées...).

Comme chacun le sait, ces élèves rencontrent beaucoup de difficultés face à l'écrit. La participation à ce projet a été très positive pour eux. En effet, suite à ce travail sur l'illustration d'une BD par certains enfants, les élèves lecteurs/scripteurs ont été amenés à écrire une petite BD revisitée à partir d'un album existant « Une faim de dragon » de l'illustrateur Jorge Martin (aux éditions Tourbillon). L'objectif était de prolonger leur compréhension explicite vers l'implicite (faire parler, penser les personnages au-delà du texte lu). Pour cela, les élèves ont produit de courtes phrases dans des bulles de dialogue ou de pensée, ajoutées aux illustrations existantes. Les élèves devaient imaginer ce que les personnages de l'album pouvaient dire, crier, penser, rêver... puis l'écrire dans une bulle. Nos enfants ont débordé d'imagination et ont oublié l'angoisse face à la page blanche. L'illustration suivait une logique : Une planche par élève, ces planches devaient avoir un ordre logique qui raconte une histoire compréhensible par un non lecteur.

Roxane HADJAL,
Professeure des écoles spécialisée
IME la Nichée